

# mer magazine

Avril > Juin 2023

11

mer41.fr



**DANS MON QUARTIER** page 6

## A la découverte d'Aulnay

**DOSSIER** page 11

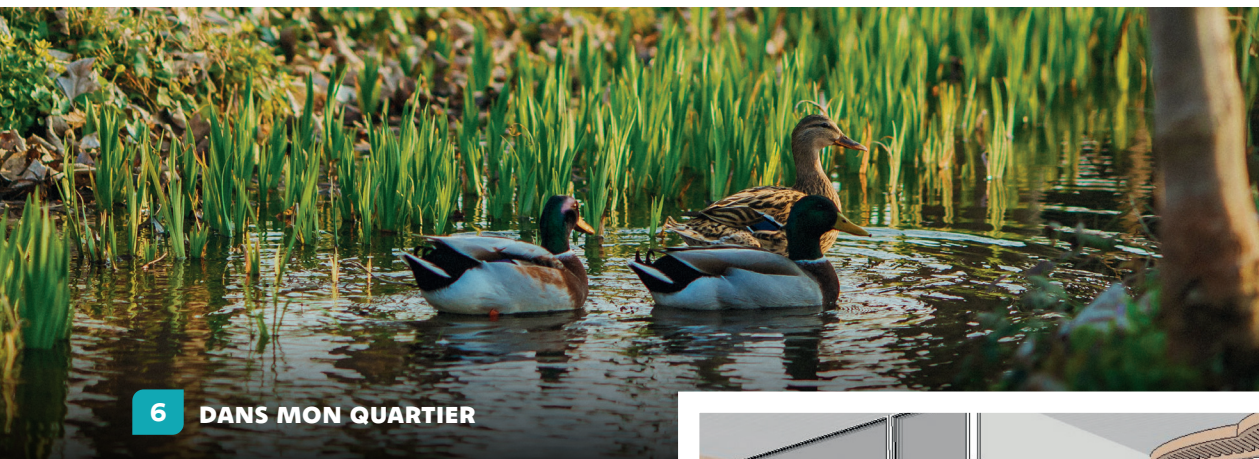
**Budget 2023, complexe mais responsable**

**CITOYENNETÉ** page 16

**Année 2022, un bilan efficient**

**mer**  
LOIR-ET-CHER





## 6 DANS MON QUARTIER

### 4 À LA UNE

### 5 EN IMAGES

### 6 DANS MON QUARTIER

A la découverte d'Aulnay

### 7 COMMERCE

Sushi Mii

Un voyage gustatif, au cœur de l'Asie !

### 8 EXPRESS

### 9 PERSPECTIVES

Quelles déclarations, pour quels travaux ?

### 10 TRAVAUX

Médiathèque, ambiance cocooning !

### 11 DOSSIER

Budget 2023,  
complexe mais responsable

### 15 EXPRESS

### 16 CITOYENNETÉ

Année 2022, un bilan efficient

### 17 PORTRAIT

LDS passion ongles

De la folie, jusqu'au bout des ongles

### 18 SPORT

Association Méroise de Musculation

Une salle conviviale, pour des adhérents motivés

### 19 ASSOCIATION

Les Restos du Cœur

Bienveillance, accueil et sourires !

### 20 CULTURE

Direction l'Amérique latine !

### 21 ÉVÉNEMENTS

### 22 TRIBUNES POLITIQUES

### 23 INSTANTANÉ



## 10 TRAVAUX

Crédit photos : Dialog Architect



## 17 PORTRAIT



## 19 ASSOCIATION

**Directeur de la publication** Vincent Robin, Maire **Coordination** Florent Léonard  
**Conception et réalisation** Manon Molé **Rédaction** Camille Menereul  
**Photographies** Didier Depoorter / Mairie de Mer / Thomas Chaumontel  
 Photographie • Imprimé à 4 500 exemplaires.  
 Mairie de Mer 9 rue Nationale, 41500 Mer Tél. 02 54 81 40 80



## Chères Méroises, chers Mérois,

Mes premiers mots iront à nos voisins et amis dont les proches ont été durement touchés par la tragédie à la frontière turquo-syrienne. Je tiens à leur faire part, ainsi que l'ensemble des élus, de ma solidarité dans ce terrible drame qu'ils traversent.

Une part importante de ce premier magazine de l'année est consacrée au budget de notre commune. La conjoncture économique difficile, dont les origines sont multiples, aussi bien nationales qu'internationales, exige de nous une gestion toujours plus sérieuse de nos finances. Les décisions que nous avons prises sur le sujet des économies d'énergie portent déjà leurs fruits. Nous avons en effet réussi à maîtriser nos dépenses en termes d'énergie, et nous poursuivrons ces efforts, aussi bien dans la rénovation énergétique de nos bâtiments que le remplacement de nos luminaires.

Notre ville est riche d'équipements et de services que nombre de communes de notre taille nous envient. Le maintien de ces services à la population est pour nous une priorité, malgré la hausse de leurs coûts de fonctionnement. Ce sont nos efforts conjoints qui nous permettront de poursuivre cette gestion raisonnable, mais ambitieuse, entreprise pour notre commune depuis trois ans.

Je terminerai par une note plus légère en saluant les cinq centenaires méroises dont nous avons récemment célébré l'anniversaire. C'est avec un profond respect que mes collègues élus et moi-même sommes allés les rencontrer, afin de leur remettre un bouquet de fleurs au nom de la commune ■

**Vincent Robin**  
MAIRE DE MER

## CONCOURS

**"A Fleurs de Mer"**

L'édition 2023 du concours est lancée. Inscrivez-vous dès maintenant pour pouvoir participer. Vous pouvez concourir dans trois catégories différentes : « **Jardin fleuri visible de l'extérieur** », « **Balcon et terrasse fleuris visibles de l'extérieur** » ou « **Jardin potager visible de l'extérieur** ».

### **Comment faire pour remporter le concours ?**

Cinq critères de sélection sont retenus pour la notation :

- Contribution à la biodiversité,
- Prise en compte d'une végétalisation durable,
- Esthétique
- Entretien et propreté
- Recherche et originalité

Mérois, Méroises si vous souhaitez mettre en avant la beauté de vos extérieurs, n'hésitez plus !

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2023 ■

**Bulletin d'inscription à retourner à :**  
**Mairie de Mer – Concours « A Fleur à Mer »**  
**9 rue Nationale, 41500 Mer**  
**ou par mail à v.martinet@mer41.fr**



### **Le chiffre du mois**

# 400

## **DONNEURS DE SANG EN 2022**

6 collectes de sangs ont été organisées à Mer en 2022, par l'Établissement Français du Sang à Mer. Avec une moyenne de 66 donneurs par collecte soit 400 donneurs au total, le nombre est en hausse par rapport à 2021 ■

## **Bulletin d'inscription Concours "A fleurs de Mer" • 2<sup>ème</sup> édition**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Adresse et lieu où sera visible l'aménagement (visibilité de la rue) .....

..... Étage .....

Mail .....

Tél. fixe ..... Tél. portable .....

**Pour quelle(s) catégorie(s) concourez-vous ?\***

\* Cochez votre catégorie et remplissez tous les champs nécessaires

■ 1<sup>ère</sup> catégorie : Jardin fleuri visible de l'extérieur

■ 2<sup>e</sup> catégorie : Balcon, terrasse, fleuris visibles de l'extérieur – Veuillez préciser : ● Balcon ● Terrasse

■ 3<sup>e</sup> catégorie : Jardin potager

**Indiquez l'esprit de la réalisation, le nom des végétaux, tout ce que vous souhaitez partager avec le jury**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Pour mieux vous connaître :**

- Utilisez-vous des plantes rustiques
- Utilisez-vous des plantes vivaces
- Pratiquez-vous le paillage
- Possédez-vous un récupérateur d'eau
- Utilisez-vous un composteur
- Présence de nichoirs à oiseaux
- Présence d'hôtel à insectes

Votre bulletin d'inscription doit être dûment complété pour participer.

■ J'atteste avoir pris connaissance des conditions de déroulement du concours et approuve le règlement.

Date et signature





1



2

**1 Vœux à la population 2023.** Mardi 3 janvier Présentation des vœux pour 2023 par le Maire et son équipe municipale à l'occasion d'une cérémonie retraçant les 30 premiers mois du mandat.

**2 Remise des écharpes du Conseil Municipal des Jeunes.** Samedi 4 février Accueil des nouveaux membres du CMJ pour renforcer l'équipe. Bienvenue aux nouvelles recrues !

**3 Vernissage « Le combat des couleurs ».** Vendredi 3 mars Rencontre et présentation du travail de l'artiste Guillaume Landemaine

**4 Concert symphonique « Saint Saëns pour nos cinq sens »** par l'Ensemble Orchestral 41. Dimanche 5 mars 56 musiciens, dirigés par Chaudé Kesmaecker ont donné un concert exceptionnel, accompagnés d'un piano à quatre mains et de l'orgue de l'Eglise Saint Hilaire ■



3



4



**Ancienne commune, Aulnay est depuis 1791, devenu un quartier à part entière de la ville de Mer. Rempli de vestiges et de secrets de l'ancien temps, découvrons son histoire et ses acteurs, souvent méconnus.**

# A la découverte d'Aulnay



## Un mystère non résolu !

Aulnay ou Aunay ? A l'origine, l'ancienne commune se nommait bien « Aulnay » faisant référence aux aulnes, arbres poussant dans les zones humides. Puis, avec le temps, la commune perd son « L ». Aujourd'hui, les deux orthographes existent. Pourquoi ce changement ? Depuis quand ? Un mystère non résolu, qui restera secret.

## Un quartier au cœur historique

Entre commerces et artisanats, le hameau était un lieu florissant vivant principalement du travail de la vigne. Aulnay était aussi réputé pour ses bons fromages et regorgeait d'activités prospères comme la fabrique à papier. Cette dernière fonctionnait grâce à un moulin, alimenté par la Tronne jusqu'en 1870.

Aujourd'hui, le vignoble a été détruit, mais le quartier possède encore des activités comme plusieurs associations et deux fermes agricoles. On y trouve également l'école « Les Mérolles », l'EHPAD Simon Hème, ses lieux de cultes et recueillement et à l'amont, la source de la Tronne. Parmi eux, le cimetière, situé près de l'Église, puis transféré avant 1811 à son emplacement actuel. Il est agrandi en 1858 et accueille des personnalités locales comme Simon Hème et Eusèbe Gauvin.

Également incontournable, l'Église de l'Assomption de la Sainte Vierge au style roman, est reconstruite aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle. Le clocher, isolé de la bâtisse, serait une ancienne tour de défense.

Construit sur d'anciens jardins en 1822, le Temple a une place stratégique au cœur du faubourg. A cette époque, le protestantisme était très présent.

## Promenons-nous dans Aulnay

Au détour d'une balade, profitez des richesses de la nature à pied ou à vélo. Un sentier longe la Tronne permettant de découvrir des lavoirs et sources insoupçonnés. Autrefois, il n'était pas rare d'y pêcher des écrevisses ! ■

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La rue Haute d'Aulnay est à l'est de la Tronne, la rue Basse est à l'ouest. L'origine des deux rues qui encadrent le quartier serait liée à la direction des vents et aux anciennes expressions employées par les cultivateurs. Le vent haut souffle à l'est, le vent bas souffle à l'ouest.

### Sources :

André Prudhomme, UMDC  
« Histoire d'Aunay » Livret  
n°25, 28 septembre 2007

Association UMDC, « Les  
rues de Mer, Histoire et  
petite histoire » Éditeur  
- Association UMDC -  
Évènement, 2018

Pierre Tournais, Gilbert  
Bracquemont « Le canton  
de Mer à travers les cartes  
postales » Éditeur Hugues de  
Froberville (H.d.F) Editions,  
1990



SUSHI MII

# Un voyage gustatif, au cœur de l'Asie !

**Le pari de Gurdal Simsek, gérant du restaurant, proposer une carte asiatique authentique accompagnée d'un maître sushi. Comment a-t-il réussi à relever ce défi ? Rencontre avec une équipe aux valeurs familiales.**

Sushi, maki, wok, yakitori ou encore tex mex, la carte est variée et préparée par Many Savejvong, chef du restaurant avec plus de 30 ans d'expérience. « *L'origine de notre projet, c'est un partenariat. Rien n'aurait pu voir le jour sans la confiance et le travail d'équipe* » nous confie Gurdal. Anciennement employé à la centrale nucléaire de Saint Laurent, cet entrepreneur change de vie il y a 17 ans pour... la restauration ! Propriétaire de la pizzeria « Paris Istanbul », c'est suite à une forte demande de restauration asiatique qu'il se lance dans ce nouveau projet. C'est alors que Sushi Mii ouvre ses portes le 15 mars 2022 et que l'aventure commence.

## **Des produits frais pour un commerce « écolo »**

Pour l'équipe, l'importance c'est le produit « *Tous sont frais et faits maison ! Nous mettons un point d'honneur à nous renouveler et nous proposons régulièrement de nouveaux produits* » à l'image des rouleaux de printemps, le chef cuisinier s'adapte et répond aux demandes. Une carte enrichie par des offres proposées tous les mois afin de fidéliser la clientèle. Autre valeur importante pour Sushi Mii, l'écologie ! Tous les livreurs roulent dans des voitures électriques. De belles ambitions pour ce commerce fraîchement installé ■

**SUSHI MII**

5 bis place de la Halle  
sushimii.fr • 09 53 91 98 02

**Livraison à domicile dans un rayon de 10 kms**  
**Ouvert du mardi au samedi de 11h30 à 14h15 et de 18h à 22h**





## SOCIAL

**Ateliers "Brain Up"**

La douleur : la comprendre pour mieux la gérer. Au programme, mieux comprendre les mécanismes de la douleur, apprendre à poser un regard objectif et bienveillant sur vos propres douleurs, et appréhender votre relation avec les médicaments. Les ateliers sont animés par une professionnelle de santé, dans une approche conviviale et positive ■

**4 séances complémentaires et obligatoires**

(dans la mesure du possible). Votre présence est requise à l'ensemble des ateliers pour bénéficier intégralement des bienfaits.

Les vendredis 5, 12 et 26 mai, et 2 juin, de 10h à 12h  
Salle basse, impasse Saint-Hilaire, à Mer

**Inscription :**

auprès de **Danielle Guérin,**

**adjointecitoyennete@mer41.fr • 07 63 68 54 55**

## SPORT

**L'Européen Mérois est de retour**

Pour sa 38<sup>ème</sup> édition, vingt-quatre équipes vont s'affronter du 26 au 29 mai au stade Bernard Guimont. Ce tournoi international de football U14 va réunir trois équipes étrangères, treize de Ligue 1, trois de Ligue 2, trois régionales et deux équipes de sélections régionales pour un plateau exceptionnel ! ■

**Toutes les infos sur : [europeenmerois.fr](http://europeenmerois.fr)**

**US Mer : 02 54 81 06 61 • [us.mer.foot@wanadoo.fr](mailto:us.mer.foot@wanadoo.fr)**

## SPORT

**City stade,  
à vous de jouer !**

Pour vos belles journées de printemps, venez profiter d'un city stade tout équipé au Parc des Revaux. Football, basket ou handball tout est possible ■



## URBANISME

**Taxe d'aménagement :  
les démarches évoluent**

Attention, la Déclaration des Éléments Nécessaires au Calcul des Impôts (DENCI) n'a plus à être renseignée pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, sauf cas particuliers ■

**Pour en savoir plus :**

**Rendez-vous sur [mer41.fr](http://mer41.fr) : Mer pratique > Urbanisme**



## ANIMATION

**Troc jardin****Inscrivez-vous et troquez !**

Réservez votre stand de 2m linéaires avant le 10 avril. Chaque troqueur doit apporter sa table et ses chaises.

Attention ! Il est autorisé uniquement l'échange des plantes de votre jardin ■

**Inscription gratuite et obligatoire, ouverte à tous.**

**Les mineurs inscrits doivent être accompagnés d'un adulte. Formulaire disponible sur le site [mer41.fr](http://mer41.fr).**



# Quelles déclarations, pour quels travaux ?

**Déclaration préalable de travaux (DP) ou permis de construire (PC), comment savoir ? Ces autorisations sont un véritable casse-tête ! Nous vous donnons la marche à suivre pour faciliter vos démarches et débiter vos travaux en toute tranquillité ... et légalité.**



**SERVICE URBANISME**

Pour toutes demandes :

[d.onfroy@mer41.fr](mailto:d.onfroy@mer41.fr) • 02 54 81 41 31

## TOITURE

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau :

■ < 20 m<sup>2</sup> : DP

■ > 20 m<sup>2</sup> : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

■ < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur

■ < 20 m<sup>2</sup> : DP+PC

## GARAGE

■ < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

■ < 20 m<sup>2</sup> : DP

■ > 20 m<sup>2</sup> : PC

Transformation en habitat quelle que soit la superficie : DP

**PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX** DP

## VERANDA, TERRASSES COUVERTES

■ < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

■ < 40 m<sup>2</sup> : DP (si zone urbaine)

■ > 40 m<sup>2</sup> : PC

## TERRASSE NON COUVERTE

### DE PLAIN-PIED (BÉTON OU BOIS)

Surélevée et/ou avec fondations profondes :

■ < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

■ < 20 m<sup>2</sup> : DP

■ > 20 m<sup>2</sup> : PC

**FAÇADE, RAVALEMENT** DP

**CRÉATION FENÊTRE ET/OU CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES** DP

## CABANE BOIS OU BÉTON

■ < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

■ < 20 m<sup>2</sup> : DP

■ > 20 m<sup>2</sup> : PC

**PORTAIL** DP

**MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE** DP

## PISCINE

■ < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

■ < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP

■ < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP

■ > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

## Dans le cadre d'un permis de construire

Pour une construction neuve, une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> ou si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant dépasse les 150m<sup>2</sup> : vous êtes dans l'obligation de recourir à un architecte.

Vigilance, avant d'entamer vos démarches, vérifiez que vous n'êtes pas situés dans un périmètre « monument historique ».

## PENSEZ DÉMATÉRIALISATION !

Facilitez vos démarches et faites votre déclaration en ligne.

**Pour en savoir plus :** rendez-vous sur [mer41.fr](http://mer41.fr) : Mer pratique > Urbanisme

# Médiathèque, ambiance cocooning !

**Zone de lecture, salle de repos ou de réunion, tisanerie, les futurs 946 m<sup>2</sup> de la nouvelle médiathèque seront aménagés dans une ambiance zen et confortable.**

**Objectif : créer un espace « comme à la maison » !**

Après des mois de travail entre élus, agents municipaux, architectes et des ateliers de concertation avec les habitants, les ambiances de la médiathèque se profilent.

Pour l'espace intérieur, les matériaux choisis sont nobles pour une meilleure durabilité dans le temps et le respect de l'environnement, comme du bois ou du tissu. Aux murs, les teintes seront sobres comme de la peinture blanche ou du vert eau. Quelques touches de couleurs seront présentes dans l'ameublement. On y retrouvera du vert poudré, bleu poudré, bleu cosmique ou bleu pétrole.

## Des aménagements, d'origines locales

Pour l'espace extérieur, les revêtements et les végétaux seront d'origines locales : de la pierre de Beauce et des essences d'arbres adaptées à notre climat. La nature aura toute sa place dans les jardins, grâce à des espaces enherbés. Ils seront habillés de mobiliers en bois comme des bancs ou tables. Il restera ouvert à tous et accessible à toute heure de la journée ■



Crédit photos : Dialog Architect



Crédit photos : Dialog Architect

**POUR ALLER PLUS LOIN**  
La nouvelle médiathèque accueillera

**14 300**

livres

**5 400**

CD/DVD/Jeux vidéo/Jeux de société

## LES TRAVAUX EN BREF

- Aménagement du carrefour RD2152, Rue de la Paix, Route de Chantecaille (hors enrobés) Depuis janvier les dernières étapes :

Fin des élargissements,

Signalisation provisoire des îlots directionnels et voies de circulation,

Réfection des accotements,

Installation de l'éclairage entre le cimetière et le giratoire (Espace culturel),

Mise en service des feux,

Aménagements paysagers.

### A savoir :

Pendant les vacances de Pâques, des travaux importants vont avoir lieu sur la RD2152. Le Département réalisera la réfection de l'étanchéité et des enrobés du pont sur la Tronne et durant cette période les déviations nécessaires seront mises en place. La ville profitera également de cette période pour finaliser les travaux du carrefour RD2152/Paix/Chantecaille. Les travaux préparatoires seront effectués de jour sous circulation alternée. L'application des enrobés de voirie sera réalisée de nuit afin de limiter la gêne occasionnée aux activités et commerces, situés sur le linéaire de l'emprise des travaux.

- Parking du collège Pierre de Ronsard :

Pose de l'éclairage et de l'abri bus.



Retrouvez tous les travaux sur [mer41.fr](http://mer41.fr), rubrique Travaux



Crédit photos : Dialog Architect



FINANCES

# BUDGET 2023, complexe mais responsable



**Répartition des dépenses par service, évolution de la taxe foncière ou encore témoignage de l'adjoint aux finances, Christophe Elie : immersion au cœur des finances de la ville.**



## Focus sur la répartition des dépenses

A l'heure où l'Europe subit une inflation jamais atteinte depuis le passage à l'euro nous subissons tous, particuliers, entreprises et administrations diverses, une forte augmentation des coûts. Notre collectivité n'y échappe pas et doit s'adapter.

Comment sont réparties les dépenses de gestion courante ?



### CULTURE

**491K€**

dont 86K€ de frais engagés  
des services techniques



### ESPACES PUBLICS

Espaces verts, bâtiment et voirie

**1 200K€**



### ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS

**313K€**



### ACCUEIL ET FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

**206K€**

### LOGISTIQUE ET GESTION DU PARC AUTOMOBILE

**241K€**



## SPORT

753K€

dont 386K€

de frais engagés des services techniques  
et dont

## PISCINE MUNICIPALE

Dépenses : 193K€

dont 71K€ de frais de personnel et  
85K€ de frais engagés par les services  
techniques

Recettes : 20K€

« Aujourd'hui, maintenir l'ouverture de la piscine municipale est un choix politique car malgré nos contraintes budgétaires, nous avons toujours la volonté de maintenir l'accès à nos équipements sportifs. Cette démarche reste une de nos priorités. Nous sommes conscients qu'un enfant mérois sur deux ne part pas en vacances. C'est pourquoi la piscine est un moment d'évasion indispensable pour beaucoup et il était hors de question de fermer cet équipement, comme ont pu le faire certaines collectivités par souci d'économies.

Tout comme nous avons aussi fait le choix, en 2021 et 2022, années « Covid », de maintenir l'enveloppe financière versée aux associations méroises, enveloppe quasi maintenue en 2023. Là encore, cela a été une vraie volonté politique de continuer à accompagner nos associations dans leurs missions que nous savons essentielles. »

Christophe Elie, adjoint aux finances

PATRIMOINE  
IMMOBILIER

1 200K€

SÉCURITÉ  
ET PRÉVENTION

Police Municipale

212K€

DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

21K€

## MOYENS GÉNÉRAUX

Assurances, logiciels, services supports : direction, juridique,  
finances, RH, communication et informatique

1 300K€

\*K€ = mille \*M€ = million



# Questions à

Christophe Elie, adjoint aux finances répond à la rédaction

## Quel est votre regard sur les finances de la ville ?

**C.E.:** Comme tout citoyen, je suis soucieux. Nous avons peu de visibilité sur le devenir de la crise mondiale. Qui peut dire, par exemple, combien coûtera un plein d'essence dans trois mois ? Où en sera la guerre en Ukraine et ses répercussions à l'échelle mondiale ?

Nous devons être prudents. La collectivité subit l'inflation mais aussi l'augmentation de toutes ses charges. Nous avons, par exemple, relancé un appel d'offres concernant les assurances dont les marchés arrivaient à terme le 31 décembre 2022. Nous constatons une augmentation de 20 à 50% suivant les contrats. Pour limiter l'augmentation des coûts, nous devons trouver des alternatives. Nous avons passé une commande groupée avec d'autres collectivités auprès de la centrale d'achat « Approlys » concernant nos besoins en électricité, gaz et vêtements de travail. Il n'y a pas de petites économies. Une bonne part de nos recettes provient des dotations de l'État.

Tous les ans en novembre, le Projet de Loi de Finances fixe l'augmentation des bases locales. Pour 2023, celles-ci vont augmenter de 7,1 %. L'année dernière, c'était un peu plus de 3 %...

De plus, la collectivité doit s'adapter aux mesures gouvernementales imposées ; aussi bien, au niveau des recettes qu'au

niveau des dépenses. Pour exemple, l'augmentation du point d'indice pour la fonction publique, a décidé au 1<sup>er</sup> juillet 2022 d'obliger la commune à « trouver » les recettes nécessaires.

## Comment s'adapter au mieux dans ces conditions ?

**C.E.:** Un des principaux changements a été de mettre en place une nouvelle façon de procéder. Nous avons élaboré un budget « à base zéro » qui reprend de façon systémique toutes les dépenses obligatoires. Elles sont importantes ! Nous avons les assurances, logiciels, frais de personnel, électricité, gaz, etc.

Ensuite, en fonction des recettes prévues, des choix s'imposent. Le budget proposé est le fruit de réunions de travail entre élus, notamment grâce aux commissions municipales. Des choix sont faits. Comme toujours, certains sont difficiles, voire douloureux. Mais le courage, c'est aussi de savoir dire non, parfois. Non à certaines demandes des élus ou des services, afin de toujours chercher la satisfaction de l'intérêt général.

## La taxe foncière évolue, pourquoi ?

**C.E.:** Cela n'échappera à aucun propriétaire mérois, la taxe foncière va augmenter en moyenne de 10 % cette

année. Sur les 10 % d'augmentation, la plus grande partie, et de loin, est due aux choix gouvernementaux avec l'augmentation de plus de 7 % des bases locatives.

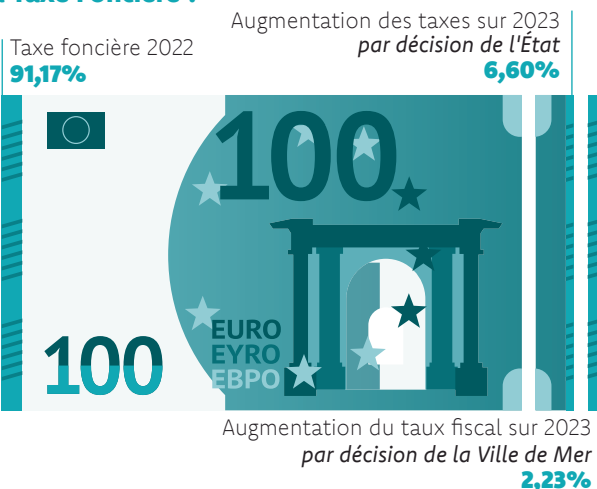
Le taux communal du Foncier Bâti n'avait pas augmenté depuis 2008, alors que l'inflation a augmenté de 25 % depuis 15 ans. D'un point de vue comptable, nous ne pouvions plus nous permettre de garder la taxe foncière inchangée. Nous sommes contraints de la faire évoluer en même temps que nos coûts. Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons été amenés à prendre la décision d'augmenter celui-ci de 3 %. Là encore, le choix fait au niveau national de mettre fin à la Taxe d'Habitation a des conséquences sur nos finances communales.

## Et si on parlait de la dette ?

**C.E.:** Il faut d'abord rappeler qu'une commune ou autre collectivité ne peut s'endetter pour faire face aux dépenses de fonctionnement. Une dette sert à financer des projets structurants, destinés à perdurer dans le temps. De la même façon qu'un particulier va s'endetter pour acquérir un logement ou une voiture. En soi, être endetté n'est donc pas synonyme de dérive financière. La dette s'élève au 31 décembre 2022 à 8 046 000 euros. Nous n'avons fait aucun emprunt depuis notre arrivée à la tête de la municipalité, en juillet 2020. Le projet médiathèque va prendre forme. Cette médiathèque, pour laquelle nous allons obtenir 80 % de subventions, est destinée à durer dans le temps. Il est donc logique de procéder à l'emprunt pour un tel équipement. Pour mémoire, la précédente équipe municipale avait eu recours à l'emprunt pour les travaux de l'avenue Maunoury, hélas sans le même niveau, et de loin, de subventions.

Le gouvernement a mis en place des « Fonds vert », de plus de 2 milliards d'emprunts. Nous avons déposé des dossiers pour pouvoir en bénéficier, notamment celui de l'éclairage public. Oui, cela représente des dépenses importantes mais être responsable, c'est aussi penser au futur et aux économies d'énergie que nous allons faire, au bénéfice de tous les mérois ■

## Quelle est la répartition de l'augmentation de la Taxe Foncière ?





## DÉVELOPPEMENT DURABLE



259

## SAPINS RECYCLÉS

Du 26 décembre au 9 janvier, 259 sapins ont été déposés pour être recyclés. Les services des espaces verts de la ville ont transformé les conifères en paillage soit 5m<sup>3</sup> de copeaux. Ils ont été disposés dans le parc de la Passerelle pour protéger les sols ■

## SPORT

## Retour sur l'enquête « Satisfaction sport »

Avec un accueil et une propreté des équipements sportifs jugés plutôt satisfaisante, **la note globale est de 7,5 sur 10.**

Les points d'amélioration sont à l'étude, notamment pour les modalités de réservation des salles. Prochainement, un logiciel va être mis en place pour faciliter la vision des disponibilités ■

## MUNICIPALITÉ

## Retour sur l'élection des nouveaux adjoints

Suite à la démission de Aurore Casati, 3<sup>ème</sup> adjointe (solidarité) et Marie Dubreuil, 5<sup>ème</sup> adjointe (mobilité et transition écologique), s'est tenu le jeudi 19 janvier un conseil municipal exceptionnel.

Une élection à bulletin secret a eu lieu.

Ont été élues, Christine Huet, 3<sup>ème</sup> adjointe (solidarité) et Sandrine Beulay 5<sup>ème</sup> adjointe (jeunesse, conseil municipal des jeunes, référente scolaire CCBVL) à la majorité. Pascal Lerède a également été nommé conseiller délégué à l'animation de la ville ■



## SPORT

## Ouverture de la piscine municipale

Elle est prévue pour les scolaires, à partir du 9 mai et pour le grand public le 3 juin (weekend et mercredis après-midi). Pour la saison estivale, elle ouvrira ses portes tous les après-midi (12h30 – 18h30) de la semaine à partir du 7 juillet.

En dépit des fortes hausses des coûts de fonctionnement de notre piscine et contrairement à beaucoup d'autres collectivités, la ville de Mer a fait le choix de maintenir l'ouverture de cet équipement, prisé des familles et des jeunes. La majeure partie du surcoût sera prise en charge par la municipalité, mais une légère hausse des tarifs d'entrée sera néanmoins appliquée : +10 centimes par enfant et +20 centimes par adulte ■



## CLUB US MER

## Une expérience inoubliable pour 3 jeunes joueurs

Mercredi 11 janvier, trois Mérois licenciés du club de foot ont participé à une expérience exceptionnelle au stade de la Beaujoire à Nantes dans le cadre de la 18<sup>ème</sup> journée de ligue 1. Après avoir remporté un concours de coloriage pendant le premier confinement, Noé Fromiau a eu la chance de pouvoir inviter deux camarades, Maël et Nolann Greslé pour accompagner les joueurs sur le terrain en tant qu'escort kids. Une expérience inoubliable pour ces trois jeunes ■

# Année 2022, un bilan efficient

**Service à part entière, la police municipale est garante de l'ordre public. Deux policiers municipaux, un garde champêtre, une secrétaire à mi-temps et un apprenti agissent pour votre sécurité, votre tranquillité et la salubrité publique.**



Parmi toutes les missions, elle est garante de la sécurité des personnes, elle assure la surveillance de la voie publique, la répression des atteintes à la tranquillité publique si nécessaire ainsi que la sécurité et le bon déroulement des manifestations.

## Un service de proximité

La police municipale est une police de proximité au service des Mérois.

- Ses principales missions sont :
- Le visionnage des vidéos du Centre de Surveillance Urbain,
  - La gestion des licences de débit de boisson, des objets trouvés, des taxis et des chiens catégorisés,
  - La capture animale,
  - La surveillance des abords des établissements scolaires,
  - La réglementation du code de la route (contrôles vitesse et stationnement),
  - Les opérations ponctuelles avec des

partenaires (Gendarmerie, Sécurité routière, prévention routière...). En octobre 2022, elle a notamment participé aux deux journées sécurités routières avec les collègues et les écoles.

« En bref, des agents engagés, avec des missions variées au service de la population ! » confie Pascal Mézille, adjoint bâti, espaces urbains (voirie, travaux, mobilité) et sécurité ■

## Le saviez-vous ?

Le maire et ses adjoints ont la qualité d'officier de police judiciaire. Les agents de la police municipale sont des fonctionnaires territoriaux. Ils agissent sous l'autorité et la responsabilité du maire de la commune.

## POUR VOS PROCHAINES VACANCES, PARTEZ L'ESPRIT TRANQUILLE

Qu'est-ce que l'opération tranquillité vacances ? Signalez vos absences prolongées aux autorités compétentes, pour prévenir de tous cambriolages. Des patrouilles seront effectuées afin de dissuader toute tentative.

### Comment s'inscrire au dispositif ?

1. **Télécharger le formulaire** d'inscription sur : [service-public.fr](http://service-public.fr) ou sur [mer41.fr](http://mer41.fr) rubrique : Mer citoyenne > Police Municipale > Missions ou Actualités
2. **Se rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile ou à la Police Municipale** avec le formulaire imprimé et rempli au moins 2 jours avant votre départ.

**1 139**  
sécurisations  
des écoles

**82**  
surveillances  
d'opérations funéraires

**1 824**  
relevés de vitesse

**55**  
verbalisations  
pour stationnement gênant

**5 146**  
appels téléphoniques



LDS PASSION ONGLERIE

# De la folie, jusqu'au bout des ongles

Partons à la rencontre de Laura Dos Santos, créatrice d'œuvres ongulaires, passionnée par son métier. Cette autodidacte en reconversion professionnelle, faite de sa folie artistique sa marque de fabrique.


**LDS PASSION ONGLERIE**

40 rue Barreau • 07 51 63 75 45

Instagram : doslolopassion • Groupe Facebook : lds passion onglerie

**Décoration complète offerte pour le premier rendez-vous**
**Du lundi au vendredi de 9h à 21h, le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 9h à 12h (fermé le mercredi)**

Ancienne réceptionniste polyvalente, Laura profite du premier confinement et s'équipe de matériels pour pallier temporairement à la fermeture des salons esthétiques. Cette passion découverte par hasard va devenir son métier. « J'ai appris toute seule grâce à des tutos, puis j'ai suivi une formation professionnelle de prothésiste ongulaire ». Sa différence ? Ses créations audacieuses ! « Je suis folle et je le revendique, c'est ce qui fait ma singularité ! » poursuit-elle. Une caractéristique

assumée qui séduit au-delà des frontières de la ville.

## Comme un rendez-vous entre copines

Cette Méroise met un point d'honneur à rester accessible en termes de tarif, mais également dans ses échanges. Accueillies dans une ambiance cocon à son domicile, les clientes sont privilégiées. Avec des horaires

d'ouverture flexibles, cette professionnelle s'adapte aux emplois du temps de chacune « J'ai des clientes qui viennent de toute la région et certaines travaillent de nuit. Il m'arrive de travailler jusqu'à tard pour faciliter leurs déplacements » avant d'ajouter « Il faut s'amuser ! ». Entre faux ongles, gel, chablon, semi-permanent, nail arts pour les mains ou les pieds, Laura a une palette de plus de deux cents couleurs. Inspirations Disney ou Harry Potter, place à l'imagination ! ■



ASSOCIATION MÉROISE DE MUSCULATION

# Une salle conviviale, pour des adhérents motivés

Avec vingt-sept machines et des agrès à disposition, l'Association Méroise de Musculation propose un programme fitness et musculation en complète autonomie. Découvrons cette association peu connue des Mérois.



ASSOCIATION MÉROISE DE MUSCULATION

Complexe sportif Bernard Guimont

asso.meroise.muscu@gmail.com • 06 95 14 89 00

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h30 à 12h



Créée en 1982 et anciennement située dans le centre-ville de Mer, l'AMM déménage en 1998 au complexe sportif Bernard Guimont pour un espace plus grand.

“  
**Nous sommes un groupe soudé**

Travail du corps ou du cardio, tout est possible grâce à des équipements professionnels dans une ambiance conviviale. «*Nous sommes un groupe soudé et intégrons les nouveaux adhérents autour d'un pot lors de l'assemblée générale et pour les fêtes de Noël*» explique Adrien Gillot, président et passionné. Des moments chaleureux partagés par les six membres du bureau et les trente-cinq adhérents, tous heureux de se retrouver.

**De l'autonomie avec accompagnement**

«*Nous n'avons pas de profil type, nous comptons douze femmes parmi nos*

*sportifs dont la doyenne qui est âgée de quatre-vingt ans*» ajoute Nelly Raiwet, secrétaire de l'AMM. La seule condition pour l'inscription, c'est d'être majeur ! Pour 110 euros par an, dégressif en fonction du mois d'inscription, l'accès est en totale autonomie grâce à un badge. «*Chacun peut venir quand il le souhaite et nous pouvons fournir un programme personnalisé en fonction des besoins*» confirme Adrien. Deux mots d'ordre : la motivation et la bonne humeur, car à la salle du complexe, le sport se pratique souvent en musique ! ■

**Comment s'inscrire ?**

Rendez-vous à l'espace de musculation du complexe sportif Bernard Guimont, les fiches d'inscriptions vous attendent dans le hall. Elles seront à remplir et à déposer dans la boîte prévue à cet effet. Vous serez recontacté pour récupérer le badge d'accès.



LES RESTOS DU CŒUR

# Bienveillance, accueil et sourires !

A l'antenne des Restos du Cœur de Mer, en plus des dons, les personnes accueillies profitent d'un accompagnement personnalisé, collecte et ramasse sont des sources indispensables. Découvrons ce bel élan de solidarité mérois.



Distribution alimentaire, de produits ménagers, du quotidien ou vestimentaire, il y en a pour tous les âges. Depuis son inauguration le 5 décembre dernier, le nouvel espace peut stocker plus de produits, grâce à des locaux dédiés. Monique Rouxel, responsable du centre de Mer, a vu le nombre de bénéficiaires augmenter depuis son ouverture. « Nous accueillons 89 familles au quotidien ! » nous confie-t-elle. Un besoin grandissant, accompagné par des partenaires solidaires.

## Des dons et partenariats précieux

Grâce aux collectes dans les supermarchés, les dons nationaux et les approvisionnements du centre d'activités de Blois, une gamme diversifiée de produits est proposée. Les producteurs locaux et commerces sont également solidaires. A l'image de la « pharmacie du Temps » qui y participe activement, grâce à ses collectes et à ses dons mensuels.

Une ressource indispensable au quotidien, qui permet également d'offrir pour les fêtes et anniversaires des jouets appréciés par les enfants. Les Restos du Cœur, c'est le souci de chacun, mais pas seulement !

## Un accompagnement personnalisé

Lors des demandes d'inscriptions, un moment d'échange est nécessaire. Il permet d'analyser les besoins et de mettre en place des solutions adaptées. « Les Restos du Cœur ce n'est pas seulement de la distribution, nous

aidons au retour à l'emploi grâce aux « Tremplins du cœur ». Bientôt, une professionnelle de santé va intervenir pour informer sur la prévention des cancers. » nous explique Jean-Pierre Monereau, responsable Départemental Adjoint de l'AD41 Blois ■



LES RESTOS DU CŒUR

30 Route Nationale

09 86 38 99 34

[ad41.siege@restosducœur.org](mailto:ad41.siege@restosducœur.org)

Mardi et mercredi : 9h-11h30 / 14h-16h30

## EN QUELQUES CHIFFRES

# 190

personnes accueillies

# 16

bénévoles

# 2 540kg

de dons récoltés  
le 3, 4 et 5 mars

# Direction l'Amérique latine !

Les services du pôle culturel s'associent pour vous proposer un voyage en Amérique du sud. Concerts, expositions ou ateliers, partons à la découverte d'un territoire aux origines ethniques riches.

## MÉDIATHÈQUE



Plusieurs ateliers sont au programme, animés par les bibliothécaires de la médiathèque.

### D'AVRIL À JUIN

Cycle Création d'un carnet de voyage, de la fabrication du papier jusqu'à l'exposition du carnet en septembre.

#### Samedi 22 avril à 14h

Atelier confection de papier

#### Samedi 13 mai à 14h

Atelier reliure japonaise

#### Samedi 24 juin à 14h

Atelier initiation au croquis sur le vif animé par Annie Bouthemy, artiste Blésoise.

Inscription obligatoire, 6 personnes maximum par atelier (s'inscrire idéalement aux 3 ateliers), à partir de 15 ans.

### DU 3 MAI AU 12 JUILLET

Exposition «Carnet de voyage: mode d'emploi» en partenariat avec le Département du Loir-et-Cher

### VENDREDI 9 JUIN

Soirée « Jeux de société » à partir de 18h30. Ouvert à tous dès 8 ans, sur réservation. Accès limité à 40 personnes.



## ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES



### DU 3 AU 25 JUIN

Bientôt visibles dans les espaces publics (équipements sportifs, mairie et musée), les œuvres des élèves de l'école seront présentées à la vision de tous. Plongez au cœur d'un voyage outre atlantique proposé par les classes de CM1, avec un travail façon Joachim Torres Garcia (langage universel), Bortusk Leer (street art), Romeo Brito (différentes techniques) ou Antonio Segui.

## MUSÉE



### SAMEDI 13 MAI DE 17H À 19H

Nuit des musées avec la présence de Sandra Labaronne

### DU 21 AVRIL AU 28 MAI

Le musée de la Corbillière expose les œuvres de Sandra Labaronne. Cette artiste argentine, installée à Blois, partage son regard unique sur le monde, toujours avec un souvenir de son Argentine natale. Son travail artistique reflète la condition humaine, l'identité, les migrations et la mémoire.

## ÉCOLE DE MUSIQUE

Les écoles en fête ! Deux manifestations à retenir, une occasion pour les élèves de concrétiser les projets de l'année.



### VENDREDI 16 JUIN À 18H30

Déambulation musicale façon « carnaval » par les deux classes de CM1 et la classe de CE2-CM1 de l'école élémentaire et la batucada du collège et de l'école de musique. Départ de l'école Cassandre Salviati jusqu'au musée. Une occasion de découvrir les œuvres de l'école d'arts plastiques, tout au long du parcours et de visiter le musée qui exposera les œuvres plastiques et artistiques des élèves de l'école Cassandre Salviati.

### SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET

Concert de fin d'année des ateliers et des classes d'instruments de l'école de musique Beauce Val de Loire sur un répertoire de musique latine. Rendez-vous à la Halle de Mer ■



## AVRIL



## JEUX DE PÂQUES

Samedi 1<sup>er</sup> avril

de 14h à 17h

Parc de la Corbillière

Pour les 2-4 ans :

Pêche aux canards, décoration d'œuf et jeux divers

Pour les 5-10 ans :

Décoration d'œufs, jeux d'adresse, chamboule - tout, courses aux œufs ...

Pour les 2-10 ans :

Les mystères du Musée : énigmes au musée de la Corbillière.

A découvrir aussi, les stands du Conseil Municipal des Jeunes, de l'Association des Parents d'Élèves et un foodtruck ■

Annulé si intempérie. Les enfants restent sous la responsabilité des parents.

## MARCHÉ DU TERROIR ET DES PRODUITS BIO

Dimanche 16 avril

de 8h à 13h

Rue Jean et Guy Dutems



Animation :

Troc jardin, de 9h à 12h

Troqueurs et la Maison de la Loire vous attendent pour échanger dans la convivialité ■

Inscription gratuite et obligatoire avant le 10 avril – voir le règlement sur [mer41.fr](http://mer41.fr)

## MAI

## JOURNÉE ÉCOCITOYENNE

4<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Dimanche 14 mai

Départs entre 9h et 10h30

Un trajet vous sera proposé aux abords de la Tronne avec 4 points de départ (parking de la Halle, parking de la piscine, Église d'Aulnay et parking de la fontaine de Beaudisson). Participation de l'AMO Rando qui proposera un parcours sous la forme du plogging (jogging écocitoyen) ■

Matériels fournis : chasubles, gants et sacs poubelle. Prévoir des chaussures adaptées.

## MER'VEILLES nature



Entrée gratuite

## MER'VEILLES NATURE

2<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Du 19 au 21 mai

de 9h à 18h30

Halle de Mer

2<sup>ème</sup> édition du Festival photo animalière & nature. Découvrez les clichés d'un groupe de passionnés. Durant trois jours, profitez d'une exposition mettant en avant la nature, un déclic, une envie de partager plus que des belles images, mais aussi un regard sur notre monde... ■

## MARCHÉ DU TERROIR ET DES PRODUITS BIO

Dimanche 21 mai

de 8h à 13h

Rue Jean et Guy Dutems

## JUIN

## A FLEUR DE MER

2<sup>ÈME</sup> ÉDITION

De juin à juillet

Passage du jury : 1<sup>ère</sup> semaine de juillet

Le concours 2023 est ouvert ! Préparez vos jardins, balcons et terrasses fleuries pour concourir ■

*Vous souhaitez participer ? Inscrivez-vous dès maintenant. Bulletin d'inscription dans la rubrique « A LA UNE » page 4.*

## MARCHÉ DU TERROIR ET DES PRODUITS BIO

Dimanche 18 juin

de 8h à 13h

Rue Jean et Guy Dutems

Animation :

« Initiation aux gestes qui sauvent et exposition d'engins place de l'hôtel dieu » proposée les pompiers de la caserne de Mer ■

## CINEMOBILE

Parking de l'espace culturel

7 avril ■ 5 mai ■ 2 juin

**AGIR AU COEUR D'UN TERRITOIRE D'AVENIR**

Tous les ans à même époque, nous examinons les orientations budgétaires de la commune.

Il est à retenir tout d'abord qu'en 2023 l'Etat va appliquer autoritairement une revalorisation de 7,1 % des bases locatives servant au calcul des taxes foncières. Mais en plus, le Maire et ses élus proposent d'augmenter de 3% le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties afin de faire face à l'accroissement des dépenses de fonctionnement (fluides, salaires des agents...) et d'investissement.

Sur ce dernier point nous maintenons l'alerte à propos du projet de nouvelle médiathèque qui voit son coût prévisionnel s'envoler, pour dépasser désormais 7,2 millions d'euros.

Nous restons favorables à la création de cet équipement, mais nous nous opposons à sa démesure, dont les conséquences financières pèseront définitivement sur le budget municipal. Même si le taux de subventions demandées venait à être à la hauteur des attentes (80% du montant total espéré), ce qui n'a rien de certain au regard des informations qui nous sont communiquées à ce stade, ce projet est disproportionné par rapport aux besoins de notre territoire et générera de telles charges (emploi de 7 agents nécessaires à son fonctionnement entre autres), que cela pourrait compromettre les capacités à développer d'autres projets, voire nécessiter à terme une nouvelle augmentation de la fiscalité.

Un autre sujet a ému notre communauté de communes en ce début d'année, c'est l'annonce par voie de presse de la volonté de la commune de Muides S/Loire de quitter la CCBVL pour rejoindre l'intercommunalité voisine du Grand Chambord. Compte tenu du peu d'arguments tangibles évoqués par le Maire de Muides, et surtout des investissements financiers consentis récemment sur son territoire, notre groupe d'élus s'est associé au vote défavorable de toutes les communes de notre intercommunalité. Il reviendra au Préfet en dernier lieu d'entériner ou non cette demande.

Enfin il nous tenait à cœur de parler des réels désagréments que rencontrent les usagers mérois du transport ferroviaire, notamment pour se rendre à leur travail ou leur établissement scolaire, liés à la récurrence des retards, changements d'horaires et suppressions de trains régionaux. Nous avons donc demandé lors des 2 derniers conseils municipaux, qu'une action soit menée par la municipalité auprès de la région Centre Val de Loire, autorité organisatrice des trains régionaux. Nous espérons qu'une suite sera donnée à notre demande afin de palier ces problèmes du quotidien et faire que ce mode de transport soit une véritable solution de mobilité durable et un vecteur d'attractivité pour notre territoire.

Nous vous souhaitons de profiter du printemps et restons à votre écoute pour co-construire notre ville d'aujourd'hui et de demain ■

**Martine NODOT, Yvonnick BEAUJOUAN,  
Sandra LEMOINE-CABANES, Laurent BOISGARD  
Solange LADIESSE, Dominique HUBERT**

**ALTERNANCE POUR MER**

Budget 2023 toujours pas de trajectoire pluriannuelle.

Les orientations demeurent très peu lisibles.

Nous n'avons aucune précision, au niveau des soldes intermédiaires de gestion attendus.

Nous constatons la hausse régulière des dépenses de fonctionnement, en particulier du personnel, avec 23 nouveaux recrutements en 2023. La conséquence, c'est la dégradation de la capacité d'autofinancement.

En plus d'une hausse des bases de 7,1 % le taux du Foncier bâti va augmenter de 3 %, cela va faire 10,1 % de hausse, particulièrement difficile à supporter pour beaucoup de propriétaires modestes, au moment où les charges augmentent avec l'inflation, notamment l'énergie.

Le taux du foncier bâti est de 52,53 % pour une moyenne de la strate à 39,10 %, il passe à 54,11 % !

Alors, stop ou encore ?

Je reste à votre disposition pour toute info ou rencontre ■

**Olivier BESNARD**

*Les textes reçus par les différents groupes d'opposition  
sont insérés en l'état. Aucune intervention n'est réalisée  
par la rédaction du magazine.*



# **MER** vue par vous !



**Sabrina & Olivier**

Faites nous parvenir vos photos de la Ville, un détail, un paysage...  
et retrouvez les dans le Mer Magazine !  
Envoyez-nous vos clichés à [communication@mer41.fr](mailto:communication@mer41.fr)  
Photos à fournir en haute définition !

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL**

# *Jeux DE Pâques*

À PARTIR DE 14H  
**GRATUIT**

**PARC DE LA CORBILLIÈRE**  
DE 2 À 10 ANS